



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
des Vallées de la Braye
et de l'Anille

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-200072692-20260624-20260601-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2026

Délibération N°20260601

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre juin à 19 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille légalement convoqué s'est réuni à Marolles-lès-Saint-Calais, en séance publique sous la Présidence de Madame LELONG Françoise.

Etaient Présents :

Date de convocation
16 juin 2026

Date d'affichage
16 juin 2026

Nombre de conseillers
En exercice 42
Présents 33
Votants 39

Mmes BESNIER Claire, BONNEFOY Béatrice, BRIGANT Nicole, CHAUVEAU Pascale, DAVID Isabelle, DUBOIS Virginie, DUPONT Isabelle, JUMERT Annie, LANDEMAINE Alexandrine, LELONG Françoise, LEPENNETIER Aude, MERCIER Nadine, STERBA Éléonora, VALLOIS-PERNAS Martine,
MM. BERNARDET Denis, BRANJONNEAU Thierry, CARON Michel, CHÉRON Michel, FONTAINE Eric, GAULTIER Philippe, GAUTHIER Renaud, GILLET Danick, GRÉMILLON Patrick, LEBERT Philippe, LEDIEU Christophe, MASSÉ Nicolas, NASLÉ Jérôme, NICOLAÏ Christophe, PIERRE Frantz, POTAGE Jean-Paul, RALUY Hugues, **membres titulaires**, MM. ISAMBERT Stéphane, HUGUET Jean-Pierre **membres suppléants**.

Étaient excusés :

Mme DAVEAU GAULARD Justine donne pouvoir à M. PIERRE Frantz
Mme DOLEUX Evelyne donne pouvoir à M. GRÉMILLON Patrick
M. BOSNYAK Yvan donne pouvoir à M. LEDIEU Christophe
M. CORBIN Olivier donne pouvoir à M. CARON Michel
M. GERNOT Philippe donne pouvoir à Mme BRIGANT Nicole
M. MORIN Sébastien donne pouvoir à M. FONTAINE Eric
M. PARIS Hubert remplacé par son suppléant M. ISAMBERT Stéphane
M. POTTIER Louis remplacé par son suppléant M. HUGUET Jean-Pierre
Mme DESILES Mélanie
Mme NADREAU Olivia
M. GASCHET Alain

Monsieur CARON Michel est nommé secrétaire de séance.

OBJET : ELECTION DU CONSEILLER COMMUNAUTAIRE DE COGNERS MEMBRE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Vu l'arrêté préfectoral en date du 9 octobre 2025, constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de l'EPCI et leur répartition par commune membre ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 5211-2 ; L. 5211-10 ;

Vu la délibération n°20260402, portant sur la détermination du nombre de Vice-Présidents et des autres membres du bureau ;

Vu la délibération n°20260404, portant sur l'élection des membres du bureau ;

Vu les élections municipales de Cogners ;

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

DECIDE

- De proclamer le conseiller communautaire suivant élu membre du bureau, en sa qualité de maire de la commune membre :
- CHÉRON Michel, représentant la commune de Cogners ;

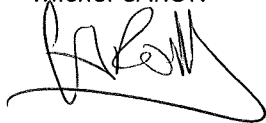
Et le déclare installé.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.
Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 24 juin 2026

Le secrétaire de séance,

Michel CARON



La Présidente,

Françoise LELONG

COMMUNAUTÉ de COMMUNES des
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE
10, Rue Saint-Pierre
72120 SAINT-CALAIS

